

<https://inspection-oullins.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article50>



AIDE A L'ELABORATION D'UN PPRE

- E.B.E.P. -

Date de mise en ligne : vendredi 26 octobre 2012

Copyright © Oullins - Tous droits réservés

Programme Personnalisé de Réussite Educative :

PROGRAMME : prévoir, pour une durée déterminée, la coordination des diverses aides proposées à un élève pour surmonter des difficultés scolaires et/ou accompagner un maintien d'un an dans le cycle

PERSONNALISE : adapter le programme d'aides proposées à l'élève, en prenant en compte tout ce qui le caractérise personnellement (ses points forts, ses centres d'intérêt, son profil cognitif) afin de comprendre l'origine de ses difficultés et lui permettre de les surmonter

ARTICLE EDUSCOL :

<http://eduscol.education.fr/cid50680/les-programmes-personnalisés-de-reussite-educative-ppre.html>

RÉUSSITE : le programme établit des dispositifs et des étapes de parcours favorisant la réussite scolaire de l'élève

EDUCATIVE : le programme prend en compte non seulement les attendus scolaires, mais aussi le bien être à l'école de l'élève. L'enfant est pris en compte dans sa globalité, les aide extérieures à l'école sont coordonnées et s'ajoutent à la prise en charge de la difficulté au sein de l'école. La famille est associée à l'action mise en oeuvre pour son enfant.